



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## Commission interministérielle de labellisation des centres de français langue étrangère

### Label *Qualité français langue étrangère* - Qualiopi

La commission interministérielle de labellisation des centres de français langue étrangère, réunie le 16 mai 2024, a décidé d'attribuer le label *Qualité français langue étrangère* aux cours de français langue étrangère et la marque de certification qualité « Qualiopi » à l'établissement

**Institut Francophonie (NDA 52440758044)  
Passage de la Poule Noire - 44000 Nantes**

La marque Qualiopi est délivrée au titre de la catégorie d'action « actions de formation » tel que défini dans l'[article L6313-1](#) du code du travail.

Les résultats obtenus par votre centre aux différents critères de qualité sont les suivants :

Formations, enseignement	***
Enseignants	**
Accueil, accompagnement	***
Locaux, équipement	***
Gestion	***

Cette décision fait suite à l'audit réalisé à distance les 21 et 22 février et sur site le 23 février 2024.

Le maintien de la validité de la présente décision jusqu'à sa date d'expiration le 16 mai 2027, est conditionné par le respect des processus et procédures du dispositif de labellisation et des décisions que pourrait être amenée à prendre la commission interministérielle de labellisation pendant toute la période de validité du label.

Un audit de surveillance sera réalisé entre le 14<sup>ème</sup> et le 22<sup>ème</sup> mois de la durée de labellisation.

À Paris, le 16 mai 2024

La présidente de la commission  
Anne-Sophie BARTHEZ  
Directrice générale de l'enseignement supérieur et  
de l'insertion professionnelle



Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle  
Le chef de service, adjoint à la directrice générale

**Benjamin LEPERCHEY**